Organisation des épreuves du baccalauréat en ST2S

publié le 15/07/2019 - mis à jour le 22/12/2022

Descriptif :

Les épreuves du bac technologique ST2S

L'évaluation du baccalauréat ST2S se déroule selon 3 modalités :

les notes du contrôle continu durant la classe de première et terminale ST2S : la moyenne annuelle des bulletins pour l'ensemble des enseignements compte pour **10% de l'évaluation** ;

des épreuves communes de contrôle continu (E3C) pour les enseignements du tronc commun et pour l'enseignement de spécialité de première non suivi en terminale (Physique-chimie pour la santé) qui comptent pour 30% de l'évaluation :

- Physique-chimie pour la santé (3ème trimestre de première, 5%) ;
- Mathématiques (2ème trimestre en première et en terminale, 5%) ;
- Histoire-géographie (2ème trimestre en première et en terminale, 5%) ;
- LV1 Anglais (2ème trimestre en première et en terminale, 5%) ;
- LV2 (2ème trimestre en première et en terminale, 5%) ;
- EPS (durant l'année de terminale, 5%).

des épreuves ponctuelles anticipées ou terminales qui comptent pour 60% de l'évaluation :

- épreuve anticipée de Français écrit (5%) et oral (5%) en fin de troisième trimestre de première ;
- épreuve terminale de Chimie-biologie et physiopathologie humaines durant le troisième trimestre de terminale (16%) ;
- épreuve terminale de Sciences et techniques sanitaires et sociales durant le troisième trimestre de terminale (16%) ;
- épreuve terminale de Philosophie en fin de troisième trimestre de terminale (4%) ;
- épreuve orale terminale (Grand oral) de 20 minutes en fin de troisième trimestre de terminale (14%).

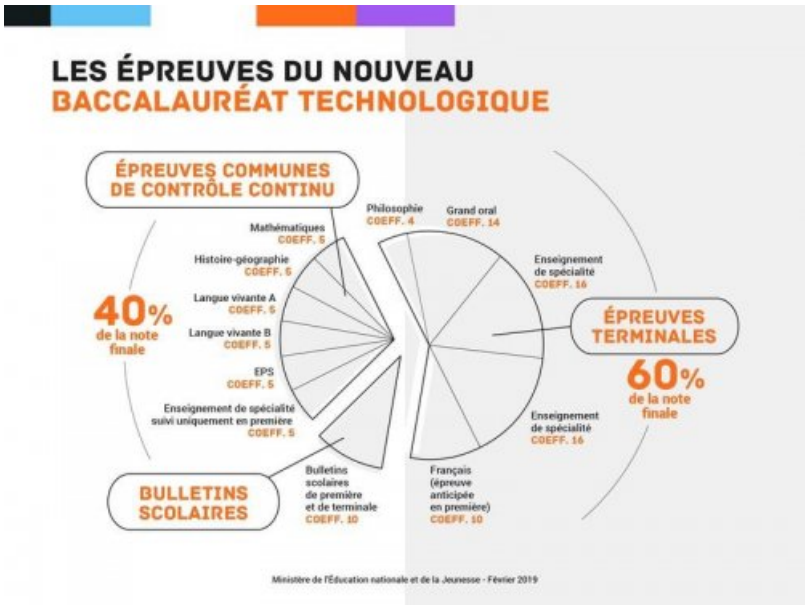

Pour plus d'informations, consultez :

- le Bulletin officiel sur les modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements
- le Bulletin officiel n°17 du 25 avril 2019 sur les épreuves communes de contrôle continu

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.